



MONDIAL
DU CHASSELAS
Gutedel • Fendant

Le Chasselas

Un cépage d'origine lémanique

« Le Chasselas est un des cépages blancs les plus répandus dans le monde. De nombreuses légendes existent au sujet de son origine: il aurait été rapporté d'Egypte ou de Turquie, il serait né en France ou en Suisse, etc. Les premières mentions du 'Chasselas' apparaissent aux 16^{ème} et 17^{ème} siècles, d'abord dans le Württemberg (D), puis en Bourgogne (F) et dans le canton de Vaud (CH). Une étude génétique basée sur 511, 317 et 132 cépages d'Europe et du Proche-Orient analysés respectivement à 11, 20 et 54 marqueurs moléculaires (microsatellites) permet de rejeter catégoriquement une éventuelle origine orientale du 'Chasselas', et de localiser son berceau au carrefour entre la Suisse, la France et l'Italie. Associée aux données historiques, l'analyse génétique désigne très vraisemblablement l'Arc lémanique comme centre d'origine du 'Chasselas', plus probablement le canton de Vaud, où s'observait au XIXe siècle la plus grande diversité de formes. » Voilà les conclusions de l'ampélogue-généticien José Vouillamoz qui font suite à la seule étude historico-génétique de ce cépage.

En Suisse : Chasselas, Fendant et Gutedel

Les statistiques fédérales montrent que le vignoble helvétique (14'780 hectares environ) abrite environ 3'800 hectares de Chasselas. Par ordre d'importance, il est surtout cultivé dans les cantons de Vaud (2278 ha), Valais (915 ha), Genève (300 ha) et Neuchâtel (168 ha), mais est présent dans douze autres cantons viticoles. Au niveau national, le Chasselas est le deuxième cépage le plus planté après le Pinot Noir.

Concernant les aspects historiques, voici ce qu'indique José Vouillamoz : « D'après le *Glossaire des Patois de la Suisse romande* (Voillat *et al.*, 1992), la première mention du nom de *Fendant* en Suisse remonte à 1716 dans le canton de Vaud.[...] En Valais, le 'Chasselas' est mentionné pour la première fois dans un *Livre de raison sur des vignes de Fully, de Montorge et de Sion* lors des vendanges de 1828. » Toujours selon le Docteur Vouillamoz, la présence du Chasselas en Valais était sporadique jusqu'à la fin de la Guerre du Sonderbund, quand l'Etat du Valais commande 50'000 plants de Fendant. Durant le 20^{ème} siècle, le canton de Vaud préfère les appellations de villages au nom générique du cépage et Fendant devient alors une appellation traditionnelle, puis protégée, exclusivement valaisanne. En parallèle, dans les régions de langue germanique, le nom Gutedel prend le pas sur divers synonymes (Edeltrauben, Junker, etc.).

Néanmoins, il faut bien comprendre que ces trois différentes dénominations – Chasselas, Fendant ou Gutedel – caractérisent un même et unique cépage !

Le Chasselas dans le monde

Largement diffusé aux quatre coins de la planète, le Chasselas est souvent cultivé comme raisin de table ou exclusivement vinifié dans des assemblages comme en Hongrie et en Roumanie. Malgré d'importantes surfaces réservées à cette variété (respectivement 6'000 et 13'000 hectares), ces deux pays d'Europe de l'Est ne produisent que très peu de vins de Chasselas commercialisés en tant que tel à l'heure



MONDIAL DU CHASSELAS

Gutedel • Fendant

actuelle. De même, la France a octroyé une AOC au Chasselas de Moissac, destiné uniquement à la consommation en raisin de table

En dehors de la Suisse, le principal vinificateur de Chasselas est l'Allemagne (1'100 hectares). Avec un peu de persévérance, on peut aussi trouver des vins à base de Chasselas en France (Alsace, Loire et Savoie), en Hongrie, au Canada, aux Etats-Unis, au Mexique et au Chili.